

OBJET : OPERATION VILLE VIE VACANCES 2023-2024
SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Le dispositif Ville, Vie, Vacances, est destiné à offrir des activités aux jeunes des quartiers défavorisés pendant les vacances. Il permet aux associations bénédictines, en partenariat avec la mairie, de proposer aux jeunes de 6 à 17 ans, des activités culturelles, civiques et sportives.

Lors de ce 1^{er} semestre de l'année 2024 (session 2023/2024), 4 associations proposeront 15 jours de vacances réparties sur les périodes de vacances scolaires des mois de Mars, Mai et Juillet. Intervenant sur les 3 quartiers prioritaires (Beaufond/Labourdonnais, Bras-Fusil et Sainte-Anne) elles auront, la capacité d'accueillir 80 jeunes.

Chaque association, est bénéficiaire d'un financement de l'État ou de la Caisse des Allocations Familiales de 8 000 € par projet et sollicite la ville pour un financement complémentaire.

La Ville de Saint-Benoît souhaite soutenir financièrement les associations en leur attribuant une subvention calculée sur une base forfaitaire de 9.60 € par jeune et par jour d'activité, dans la limite des besoins de financements de chaque projet.

Je vous propose donc de valider l'attribution de subventions pour un montant total de 19 200 €, détaillé en annexe, permettant le cofinancement de l'ensemble des projets.

La Commission de « la Cohésion Sociale » qui s'est réunie le Jeudi 4 avril 2024 a émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents.

Je vous prie d'en délibérer.
Le Maire